

# Grille d'évaluation des TPI

Candidat: VEUX Jean

Titre du TPI: Les bus TN autour du CPNE

Entreprise : CPNE

Attribution des points :		Compétence
3	Très bon, quantitativement et qualitativement Critère(s) complètement rempli(s)	Acquise
2	Suffisant - Bon Critère(s) majoritairement rempli(s)	Acquise
1	Insuffisant Critère(s) partiellement rempli(s)	Non-acquise
0	Inutilisable ou non exécuté Critère(s) pas ou très peu rempli(s)	Non-acquise

### 1. Exécution et résultat du travail

Critère évalué		Points	Motif de la déduction de point(s)
Suivi des p	rojets ICT		
1.1	A1 Analyse de la mission et choix d'une méthode de gestion de projet	3	
1.2	A2 Recherche d'informations	3	
1.3	A3 Préparation et utilisation des informations	3	
1.4	A4 Planification	3	
1.5	A5 Vérification et documentation des progrès et des risques	3	
1.6	A6 Performance	3	
1.7	A7 Autonomie dans le cadre du travail	3	
1.8	A8 Utilisation du langage technique/métier	3	
1.9	A9 Application des compétences professionnelles	3	
1.10	A10 Interaction au sein de l'équipe de projet	3	
1.11	A11 Illustration de l'organisation structurelle du projet	3	
1.12	A12-1 Réception de la solution	3	
Critères sp	écifiques définis par le supérieur professionnel		
1.13	A14 Étude de faisabilité (Proof of concept)	3	
1.14	B4 Identification des informations pertinentes sur les processus	3	
1.15	C10 Préparer, présenter et évaluer les données	3	
1.16	G3 Développement d'ébauches de visuels	3	
1.17	G4 Vérification de la faisabilité technique et prototypage	3	
1.18	G8 Élaboration d'un concept de réalisation	3	
1.19	G12 Exécution et évaluation des tests	3	
1.20	H8 Analyse et résolution des problèmes en exploitation	3	

Nbre de points obtenus pour la partie compétences professionnelles

60

sur 60 points possibles



### 2. Documentation

Critère évalué	Points	Motif de la déduction de point(s)
Documentation		
2.1 Doc1 Structure	3	
2.2 Doc2 Conception de la documentation	3	
2.3 Doc3 Exhaustivité formelle du rapport du TPI	3	
2.4 Doc4 Brillance à l'écrit	3	
2.5 Doc5 Exigences visuelles pour les illustrations	3	
2.6 Doc6 Résumé du rapport du TPI	3	
2.7 Doc7 Tenue du journal de travail	3	
2.8 Doc8 Conclusion personnelle	3	

Nbre de points obtenus pour la partie documentation

24

sur 24 points possibles

### 3. Présentation et entretien professionnel

Critère évalué		Points	Motif de la déduction de point(s)
Présentation et démonstration			
3.1	E&P1 Présentation : Structure et gestion du temps	3	
3.2	E&P2 Présentation : Utilisation de médias et de la technologie	3	
3.3	E&P3 Compétences de présentation	3	
3.4	E&P4 Démonstration du produit	3	
Entretien p	rofessionnel		
3.5	Question 1 (préparée) : Réponse correcte, précise et cohérente	3	
3.6	Question 2 (préparée) : Réponse correcte, précise et cohérente	3	
3.7	Question 3 (préparée) : Réponse correcte, précise et cohérente	3	
3.8	Question 4 (préparée) : Réponse correcte, précise et cohérente	3	
3.9	Question 5 (non-préparée) : Réponse correcte, précise et cohérente	3	
3.10	Question 6 (non-préparée) : Réponse correcte, précise et cohérente	3	

Nbre de points obtenus pour la partie entretien et présentation

30

sur 30 points possibles

# Calcul de la note finale

1.	Exécution et résultat du travail (50%) - arrondi au ½ point	6.0
2.	Documentation (20%) - arrondi au ½ point	6.0
3.	Présentation et entretien (30%) - arrondi au ½ point	6.0
	Note finale du TPI - arrondi au 1/10	6.0

emarques :	Signatures et date :

Supérieur professionnel : CAILLET Cédric	 le

Expert principal : LE ROI Daniel \_\_\_\_\_

Expert auditeur : VIEUX \_\_\_\_\_